

des évaluateurs. Je lui disais : "Voici un homme qui demande \$100 du pied, pour un lot qui a été évalué à \$50 le pied." Il me répondit : "Cet homme peut croire que son lot vaut \$100 le pied, mais l'évaluateur sait qu'il ne les vaut pas." Je lui dis que le lot voisin avait été vendu \$90, la semaine dernière, et il me répondit qu'il devait y avoir quelqu'erreur. Je lui dis : "Lorsque j'étais dans les affaires, si un évaluateur était venu me dire : 'Je suppose que votre fonds de magasin vaut environ six mille piastres ?' et que je lui eusse répondu : 'Je crois que non, il ne vaut que quatre mille piastres, à peu près.' Il m'aurait répliqué : 'Eh bien, je vais l'évaluer à six mille piastres et vous pourrez en appeler.'" Les biens-meubles sont évalués jusqu'au dernier sou.

Interrogé par le PRÉSIDENT :—

Q.—Je crois que nous devrions éviter de discuter les affaires municipales. Dites-vous que nous devrions faire savoir au gouvernement fédéral que les évaluateurs de Toronto ne font pas leur devoir ? R.—Je crois que ce serait une excellente idée ; cela leur ferait ouvrir les yeux. L'évaluateur me dit que, si un homme a un salaire de mille piastres, on lui retranche quatre cents piastres ; mais si son salaire est de mille vingt piastres, on ne lui déduit rien et il doit payer les taxes sur le total. Je crois qu'il y a là quelque chose d'injuste, et si les taxes étaient imposées sur la valeur des terrains, l'évaluation des terrains serait beaucoup plus élevée ; et si vous aviez à prélever, disons, vingt-cinq mille piastres, sur une évaluation de quinze millions, et si vous élevez cette évaluation à trente millions, en évaluant également les terrains, les taxes seraient moins élevées et les ouvriers paieraient beaucoup moins, et partant, ils en retireraient des avantages. Quelques journaux de cette ville publient un tableau des transactions sur immeubles, et l'un d'eux donne la valeur évaluée et le prix réalisé par la vente. Voici des chiffres qui ont été publiés. Un lot évalué à \$7,727 a été vendu \$10,000.

Q.—Il y a encore en cela une autre question. La propriété peut ne pas être évaluée à sa valeur réelle. Je connais quelques endroits dans le Bas-Canada où elle est évaluée à la moitié de sa valeur, et si je dis qu'une propriété est évaluée à \$1,000 et qu'elle est vendue \$2,000, il n'y aurait pas à s'en plaindre, parce que toutes les propriétés sont évaluées à la moitié de leur valeur, et ceci est bien compris ? R.—Cela existe peut-être, mais ne devrait pas exister.

Q.—Mais cela revient à la même chose si on agit honnêtement partout ? R.—Mais il n'en est pas ainsi, et c'est ce dont nous nous plaignons. Dans cette ville, certaines classes sont exemptes de taxes, et les règlements pour la gouverne des évaluateurs, comportent que, chaque année, l'évaluateur devra estimer les propriétés exemptées à ce qu'elles devraient payer de taxes. Maintenant, en examinant les rôles d'évaluation, je constate qu'il y a sur la rue *College*, un magnifique édifice appelé "Knox College," qui couvre une étendue d'environ trois acres et demi, et qu'en 1887, cette propriété a été évaluée à cinq mille piastres. En 1888, elle a été évaluée à cinq mille piastres, mais, chose étrange à dire, d'après les chiffres des évaluateurs, l'évaluation des terrains qui l'avoisinent a été augmentée de vingt à vingt-cinq piastres le pied.

Interrogé par M. FREED :—

Q.—Cette propriété paie-t-elle des taxes ? R.—Non ; mais il y a \$15,000 sur le terrain sur lequel est construit le collège Knox. Partout, dans la ville, il y a des édifices d'une valeur égale ou plus grande, qui sont exempts de taxes. Maintenant, supposons que toutes ces propriétés soient taxées, et taxées dans leur pleine valeur, voyez quel revenu énorme cela donnerait et combien les ouvriers en bénéficieraient.

Interrogé par le PRÉSIDENT :—

Q.—La question de savoir si les ouvriers retireraient des avantages de l'im-